

Rachat d'actions propres

Déclaration de transactions sur actions propres réalisées du 8 janvier au 12 janvier 2018 (inclus)
Mise en œuvre de l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 avril 2016

GBL, en direct et au travers de ses filiales, a acquis, sur la période 8 janvier au 12 janvier 2018 inclus :

- Au titre du contrat de liquidité : 10 186 actions GBL

Contrat de liquidité						
Date de transaction	Nombre de titres acquis	Prix moyen (EUR)	Prix le plus bas (EUR)	Prix le plus haut (EUR)	Montant (EUR)	Méthode de négociation / marché
08/01/2018	1.000	93,33	93,02	93,72	93.326	En bourse via Euronext
09/01/2018	1.500	93,89	93,52	94,46	140.831	En bourse via Euronext
10/01/2018	4.886	94,16	93,82	94,50	460.072	En bourse via Euronext
11/01/2018	300	94,08	93,96	94,66	28.224	En bourse via Euronext
12/01/2018	2.500	94,63	94,52	94,80	236.572	En bourse via Euronext
Total	10.186	94,15			959.025	

- Au titre du programme de rachat d'actions propres : 0 action GBL

Programme de rachat d'actions propres						
Date de transaction	Nombre de titres acquis	Prix moyen (EUR)	Prix le plus bas (EUR)	Prix le plus haut (EUR)	Montant (EUR)	Méthode de négociation / marché
-	-	-	-	-	-	-

Le tableau récapitulatif des acquisitions dans le cadre du programme de rachat d'actions propres depuis le 1^{er} juillet 2009 est disponible sous la rubrique « Action GBL / Rachat d'actions propres » du site internet <http://www.gbl.be>.

Au 12 janvier 2018, GBL détient, en direct et au travers de ses filiales, 5.659.912 actions GBL représentatives de 3,5% du capital émis, dont aucune au titre du contrat de liquidité.